RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

Un programme de Réseau Canopé

Présentation le 20.02.2019
Atelier Canopé de l'Aude - site de Carcassonne

Philippe Satgé, coordonnateur Arts et culture, Éducation et société
philippe.satge@reseau-canope.fr
CANOPÉ DT ACADÉMIES DE MONTPELLIER ET DE TOULOUSE

Fabrice Fauci, Directeur Atelier Canopé de l'Aude
fabrice.fauc@reseau-canope.fr

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

Un programme de Réseau Canopé

- Il s'intègre dans la politique réaffirmée par les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse et de la Culture dont l'objectif est que l'EAC touche 100 % des élèves.

- Il vise à encourager la création de projets co-construits avec des partenaires dans une dynamique de territoire.

- Il soutient financièrement sur l'année scolaire 2019-2020 des projets arts et culture qui font appel à des intervenants.

- Conformément aux priorités du ministère de l'Education nationale, une attention particulière sera portée aux thématiques suivantes : la musique, l'éducation à l'image, le théâtre, le livre et la lecture.

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

5 catégories de projets

1- Dans la cour des grands

Mettre en œuvre une pratique en relation avec un professionnel : architecte, chorégraphe, peintre, designer, photographe, compositeur, sculpteur, commissaire d'exposition, metteur en scène, paysagiste, programmateur de spectacles, cinéaste, critiques, etc. Ces pratiques doivent s'appuyer sur la démarche artistique du professionnel intervenant.

Financement APAC / 1500 € par atelier maxi

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

2- Jeunes critiques artistiques

À partir d'une création professionnelle, **réalisation de reportages intégrant la démarche journalistique** et développant le regard critique. **Tous les domaines artistiques** pourront être abordés. Le reportage peut prendre différente formes : **écrite, filmée, enregistrée, dessinée**... Le projet pourra s'appuyer sur des partenaires culturels et journalistiques, notamment le **CLEMI**.

Financement APAC / 1 500 € maximum par projet.

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

3- Des clics et des classes

en utilisant la photographie comme outil de création, de narration et de communication**, une classe, accompagnée par un photographe intervenant, développe une pratique et une production photographique.** Thème de l'année 2019-2020 **« Voir l'invisible, montrer l'invisible ».**

Académie de Lille, lycée Jean-Baptiste Corot, Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais.
Photographe : Jean-Michel André.

Financement APAC / 1 500 € maximum par projet.

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

4- Projet territorial libre

La logique territoriale du projet, l'appui sur des structures culturelles, muséales, scènes nationales, maisons d'opéra, FRAC, CAUE, centres nationaux de création musicale, instituts… **sont essentiels**. Ces projets peuvent intégrer des dispositifs nationaux ou locaux, notamment le 1% artistique, la classe l'oeuvre ! etc. Il concerne tous domaines de l'EAC, l'interdisciplinarité sera privilégiée.

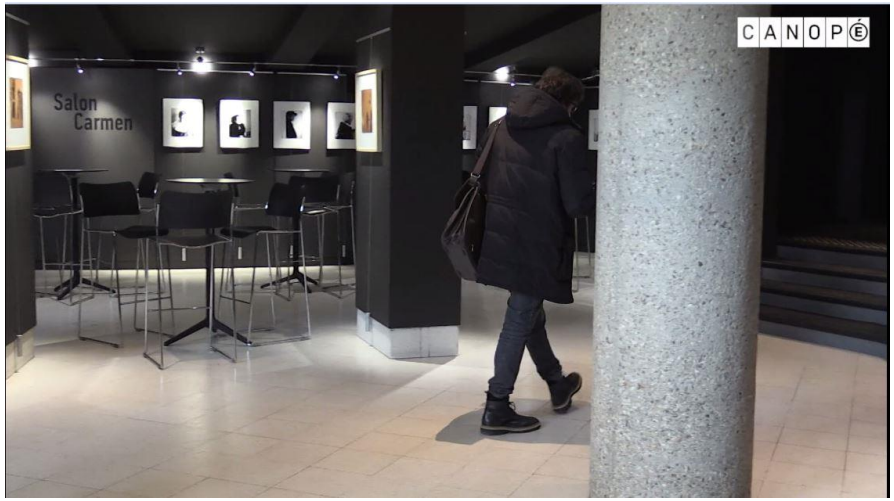

Projets à co-construire avec Canopé et au moins une structure culturelle en concertation avec partenaires (DRAC, rectorat, collectivités) / Apport Canopé : 1500 € maxi.

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

5- Les Pôles Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC)

ont pour objectif de développer des ressources et de former des formateurs grâce à des projets alternant transmission d'informations théoriques, ateliers de pratiques et partages d'expériences menant à une exploitation pédagogique à visée nationale.

Financement APAC / De 1 000 € à 5000 €

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

Critères de sélection des projets

- Le projet doit s'insérer dans **le parcours de l'élève** avec ses 3 piliers connaissances, rencontres et pratiques.

- Le projet doit être **novateur et remarquable en termes de partenariat**.

- Il concerne de préférence des établissements situées dans des zones dites **« éloignées de la culture »**,éducation prioritaire, rural et « rural profond ».

- Un accent particulier, **un bonus**, est mis sur les projets interdisciplinaires permettant la **liaison inter-degrés**.

- Les projets sont sélectionnés par des commissions comprenant les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse d'une part, de la culture d'autre part et sur l'avis d'experts externes.

- Le financement total s'élève à 410 000 € (350 000 apportés par Réseau Canopé et 60 000 par le ministère de la Culture fléchés sur les PREAC).

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

Des engagements

- Co-construire le projet avec l'ensemble des partenaires.
- Impliquer clairement et activement Réseau Canopé dans la co-conception du projet et tout au long de sa mise en œuvre.
- Etre attentif à la présentation complète et synthétique du projet.
- Respecter les natures de dépenses autorisées sur les montants alloués.
- Obtenir l'autorisation écrite des élèves et des intervenants en cas de diffusion de leur image et/ou de leur voix.
- Présenter le bilan du projet terminé selon le calendrier donné.

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

L'appel à projets Arts et culture 2019-2020

Un calendrier

- 6 février 2019 : lancement de l'appel à projets Arts et culture.
- 1er avril 2019 : finalisation des présentations de projets avec le référent de Réseau Canopé.
- 15 juin 2019 : résultat des commissions avec attributions de crédits par projet.
- Sept 2019-juin 2020 : réalisation des projets financés dans le cadre de l'APAC 2019-2020.
- Octobre 2020 : Retour des bilans moraux de chaque projet financé. Ce retour conditionne les prochaines candidatures à l'APAC.

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Un nouvel appel à projets spécifique
A paraître en mars 2019

Développement du chant choral à l'école

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE VOCALE ET DU CHANT CHORAL
en Haute-Marne

En conformité avec la circulaire « Développement du chant choral à l'école » du 18 janvier 2019, ces projets s'organisent au niveau territorial.

Ils permettent aux élèves de vivre des expériences chorales enrichies par l'apport de différents partenaires.

ARTS VIVANTS 52 HAUTE-MARNE
CANOPÉ